



## ANNEXE 26

Nos références à rappeler : URB/874.1-18.072

# URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est : **EE GENAPPE SPRL représentée par Monsieur Alexandre ZIEGLER ayant établi ses bureaux à rue de Livourne 7 Bte 4 à 1060 Bruxelles.**

Le terrain concerné est situé à **Bruyère Madame à 1472 Vieux-Genappe et cadastré division 7, section K n°25K.**

Le projet consiste en **l'implantation d'un mat de mesure de 60 à 86m de haut en vue de connaître la vitesse des vents en altitude et l'activité des chauves-souris dans le cadre d'une étude préliminaire pour un éventuel futur projet éolien** et présente les caractéristiques suivantes : mât tubulaire composé de tubes en acier galvanisé et équipé de haubans stabilisant l'ensemble de l'installation. Ces derniers sont fixés au mât par points spécifiques d'ancrage.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 (dérogation à la zone agricole au plan de secteur)

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale, Espace 2000 n°3 à 1470 Genappe, service urbanisme :

- du lundi au vendredi, de 8h00 à 11h45
- les jeudis 28 juin 2018 et 5 juillet 2018 entre 16h30 et 19h00
- les mêmes jeudis entre 19h00 et 20h00 sur rendez-vous pris au plus tard 24h00 à l'avance auprès de l'agent traitant.

Date affichage de l'avis	Date d'ouverture de l'enquête	Date et heure de clôture de l'enquête
Le 18 juin 2018	Le 25 juin 2018	Le 10 juillet 2018 à 9h00

**Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal**, durant la période d'enquête :

- soit par courrier ordinaire daté et signé (Espace 2000, n°3 à 1470 Genappe)
- soit par courriel identifié et daté ([info@genappe.be](mailto:info@genappe.be))
- soit par télécopie datée et signée (067/79.42.47)
- soit remises à l'agent traitant dont le bureau se trouve au service Urbanisme (Espace 2000, n°3 à 1470 Genappe)

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique porteront la mention : URB/874.1-18.072 - EE GENAPPE SPRL représentée par Monsieur Alexandre ZIEGLER

**Les réclamations et observations orales** peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de l'agent traitant ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Espace 2000, n°3 à 1470 Genappe au service urbanisme le **10 juillet 2018 à 9h00.**

La personne chargée de donner des explications sur le projet est l'agent traitant : Anne Lambert – 067/79.42.28 – [anne.lambert@genappe.be](mailto:anne.lambert@genappe.be) dont le bureau se trouve au service Urbanisme (Espace 2000, n°3 à 1470 Genappe).

A Genappe, le 12 juin 2018

La Directrice générale,  
(sés) M. TOCK

Le Bourgmestre,  
(sés) G. COURONNE